Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] ELECTIONS TPE ET PARTICULIERS EMPLOYEURS : 5,3 millions de salariés ne peuvent pas rester sans voix !

Avec 4% de participation, un taux inférieur à celui de 2021, force est de constater que les salariés des Très petites entreprises (TPE) et du particulier employeur ne se sont une nouvelle fois pas reconnus dans ce scrutin.

La CFDT, en obtenant 14,86 % des suffrages confirme sa position. Nous remercions tous les salariés nous ayant apporté leur confiance. Mais l'éloignement des lieux de représentation et de négociations par rapport au quotidien de travail des salariés appelés à désigner leurs représentants est à interroger.

Malgré les efforts communs de l'ensemble des partenaires sociaux et de l'Etat, le message de la représentation territoriale d'une part et nationale pour la négociation de nouveaux droits d'autre part, n'a pas trouvé d'écho.

Il est important de revoir en profondeur non seulement ce scrutin mais surtout la représentation de ces salariés. Il faut notamment réfléchir à l'amélioration des commissions paritaires interprofessionnelles, les CPRI. Il faut augmenter leurs moyens financiers et humains et ré-interroger le périmètre et leurs missions.

La CFDT demande l'ouverture d'une réflexion collective entre les partenaires sociaux et l'Etat afin de trouver des améliorations sur la représentation de ces salariés.

Il est indispensable que les plus de 5 millions de salariés des très petites entreprises et des particuliers employeurs soient pleinement écoutés, défendus, accompagnés et bénéficient de nouveaux droits.

DÉCLARATION DE LUC MATHIEU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

sans voix
Documents
5,3 millions de salariés ne peuvent pas rester sans voix !